

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Edité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 529 - 14 novembre 1990 - Prix 2,50 F

SPÉCIAL FÊTE DE NANTES

17 et 18 novembre 90

FÊTE DE NANTES

PARC DE LA BEAUJOIRE

PARTIE ARTISTIQUE ASSURÉE PAR LA CHANTEUSE

MARTINE SARI

et d'autres artistes

MEETING avec **JACKIE HOFFMANN**
Membre du Bureau Politique du PCF

SAMEDI ET DIMANCHE

LA FÊTE DE NANTES

Des employés et cadres de la Sécurité Sociale aux personnels de santé ; des convoyeurs de fonds aux pompiers ; des cheminots aux salariés de la Fonction Publique ; des jeunes aux retraités, etc. chaque jour illustre à sa façon le refus grandissant du mal-vivre.

Chaque jour des gens de plus en plus nombreux refusent de faire les frais de la politique actuelle du pouvoir.

Malgré le déferlement permanent des médias visant à faire croire que la politique actuelle serait la seule possible et qu'on n'y pourrait rien, des gens plus nombreux passent de la déception passive, du mécontentement individuel justifié, à la lutte pour se défendre et pour faire avancer les revendications.

Des revendications précises

se deviennent des exigences de masse. C'est le cas pour l'école et la Sécurité Sociale.

Hier, les communistes étaient des seuls à exiger : « de l'argent pour l'école, pas pour la guerre ».

Aujourd'hui des centaines de milliers de jeunes portent cette exigence.

Ils ne veulent pas de « discours compréhensifs ». Ils veulent des profs, des surveillants, des locaux, plus de matériel, plus de liberté.

Et pour cela, ils disent : « de l'argent tout de suite pour l'école, pas pour le golfe ».

Leur exigence rencontre la proposition des députés communistes : 10 milliards tout de suite pour l'école, pris sur le budget de la guerre.

Pour la Sécurité c'est pareil !

Malgré le déferlement idéologique - auquel ont pris

part des députés et des responsables syndicaux du département - visant à faire croire que la C.S.G. serait une mesure de justice, le gouvernement ne parvient pas à faire passer la pilule.

Jour après jour, l'opposition à cette mesure rassemble des salariés de toutes catégories, des retraités et des chômeurs, avec les organisations qui les représentent : syndicats, associations, mutuelles, etc.

Là encore, ils trouvent avec eux le Parti Communiste et ses députés.

L'ampleur des manifestations unitaires du 14 novembre témoigne des possibilités que recèle la période actuelle pour imposer le rejet de cet impôt.

Les communistes sont de toutes les luttes. Ils sont avec

tous ceux qui s'opposent à la politique de droite actuellement mise en oeuvre par le gouvernement avec la droite. Leurs propositions sont de plus en plus largement reprises, et l'idée grandit qu'ensemble il est possible d'imposer d'autres choix et d'exiger le retour à une politique de gauche.

C'est tout le sens de la Fête de Nantes du P.C.F., samedi et dimanche à la Beaujoire. Elle sera un moyen supplémentaire de porter haut et fort toutes ces exigences.

Amis lecteurs, avec votre entourage, prenez-y toute votre place !

Gilles Bontemps
Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F.

COUPS DE...

A QUEL SAINT SE VOUER ?

Madame Dieulangard, députée socialiste de Loire-Atlantique, est inquiète. Les contrats emploi-solidarité, qui ont remplacé les T.U.C. ne semblent pas très au point.

Aussi demande-t-elle au Ministre du Travail, Soisson, : "Qui peut et qui doit assurer le suivi sur le terrain et avec quels moyens budgétaires ?".

Qu'à cela ne tienne; le Ministre lui renvoie aimablement la balle : "Je souhaite, dit-il, que les élus m'aident à mettre en place les équipes du suivi. Vous aurez, poursuit-il, les crédits pour cela". C'est bien le moins qu'il puisse dire !

Pourtant, s'agissant de l'insertion professionnelle, des possibilités réelles existent. Les Chantiers de l'Atlantique ont besoin d'embauches de jeunes, l'Aérospatiale et la Mécanique également.

Voilà une piste simple, plus crédible que les fameux contrats emploi-solidarité que Madame Dieulangard, comme le Ministre, semblent avoir bien du mal à maîtriser.

LE "HIC"

Le Ministre de l'Industrie, Roger Fauroux, en visite à Saint-Nazaire, devra répondre de sa mauvaise politique.

Les syndicats envisagent donc de "l'interviewer".

La C.F.D.T., pour sa part, veut des réponses à propos des différentes entreprises qui licencient ou qui ont déjà fermé et revendique le "maintien à La Baule de Velan-Rateau".

Fort bien. Mais il y a un "hic". S'agissant particulièrement de "Rateau", qui veut déménager à Lyon, la même C.F.D.T. a engagé les discussions, depuis longtemps sur les primes de licenciements et les congés de conversion.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, c'est sûr, mais à condition que les discussions et l'action s'engagent sur le maintien de l'entreprise à La Baule.

...PIOCHE !

LES LYCEENS NE DEMANDENT PAS LA LUNE, MAIS DES MOYENS POUR ETUDIER CORRECTEMENT



L'ARGENT EXISTE POUR AVOIR UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

DES MILLIARDS ONT BIEN ETE DEBLOQUES POUR "LA LOGIQUE DE GUERRE" DANS LE GOLFE

LES FORGES DE TRIGNAC VERS UNE NOUVELLE JEUNESSE

Jean-Louis Le Corre, Maire de Trignac, messieurs Morlon, responsable de la Séla, et Kerzanet, Architecte D.P.L.G., nous font connaître le projet

Le Maire de Trignac, Jean-Louis Le Corre, peut être satisfait. Le site des Forges de Trignac, laissé à l'abandon par les anciens propriétaires, va s'ouvrir à la vie, grâce à l'action persévérante de la municipalité.

Le commencement des travaux de la première phase de réhabilitation de ce secteur a été salué comme il convient.



Jean-Louis Le Corre s'adressant aux personnalités présentes soulignait :

"Journée exceptionnelle, oui certes, pour les élus locaux. En effet, l'on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une inauguration, encore moins de la pose d'une première pierre... Mais plutôt de la première démolition et du lancement des travaux de réhabilitation des friches industrielles plus connu sous le nom "des Forges de Trignac".

"Notre ambition ajoutait-il après avoir assuré le développement commercial, est de forger un cœur à notre cité et de placer celle-ci sur l'espace économique. Fallait-il pour cela délaissier le passé, comme cela nous fut suggéré, pour mieux préparer l'avenir.

Trignac a vécu et vit toujours autour des Forges, aussi, entendons-nous respecter la mémoire collective.

Nous avons donc opté pour un compromis : les ruines des anciennes Forges ne seront pas totalement rasées - impossible en effet de détruire en totalité les traces indélébiles d'une formidable épopée, écrite en lettres du sang de ses métallos.

Autour de ces Forges aussi réhabilitées, l'aménagement industriel devait répondre aux nombreuses sollicitations d'implantation de P.M.E. qui nous parviennent depuis quelque temps - et notamment pour permettre de répondre au réel besoin des entreprises de sous-traitance aéronautique et navale, ainsi que pour les activités de services et de maintenance du port autonome, ce qui sous-entend une construction navale forte et une industrie aéronautique dynamique, telles que nous en avons depuis longtemps définies".

Après avoir rappelé l'intérêt porté à ce projet trignacais par le président et les membres de la commission économique du département et les concours financiers, le maire de Trignac soulignait que sans ces relais favorables, la commune de Trignac, ne pouvait entreprendre une telle réalisation.

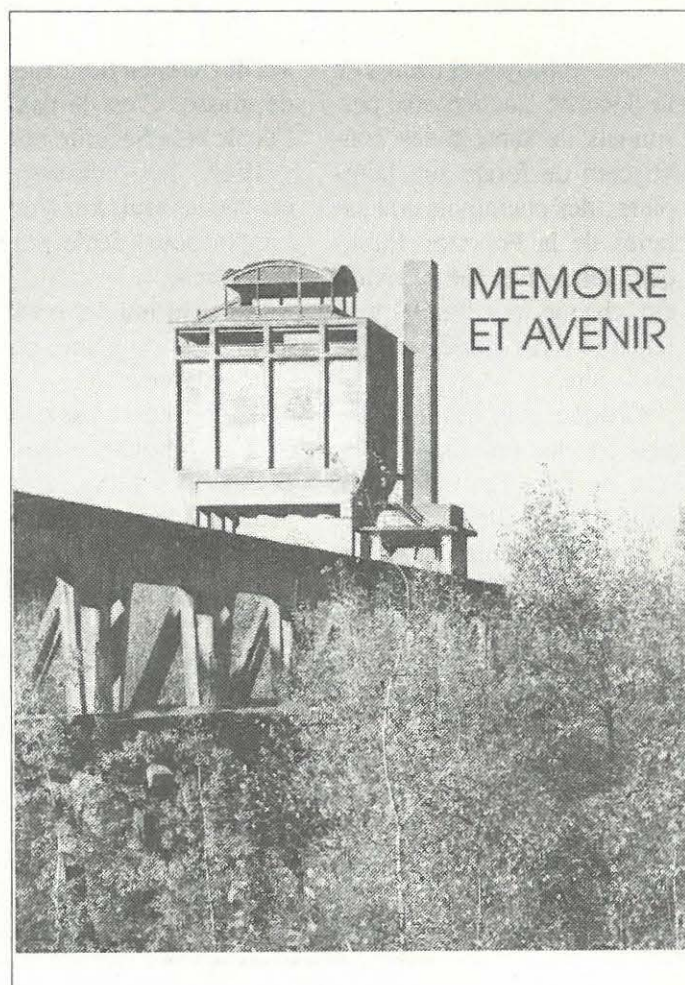
Mais dans le même temps Jean-Louis Le Corre faisait part de son inquiétude sur deux projets de loi : "L'un portant sur la taxe professionnelle des hypermarchés présenté par M. Doubin, Ministre du commerce et de l'artisanat, l'autre, portant sur l'organisation

territoriale de M. Joxe, ne vont-ils pas conduire à priver notre collectivité des efforts consentis.

Ces deux projets ne prévoient-ils pas le transfert et le partage des taxes professionnelles aux communes membres des communautés de villes, comme vient de le rappeler M. Joxe dans la revue des élus socialistes et républicains "communes de France" d'août/septembre 1990.

Livrer ces quelques réflexions ne saurait pour autant nous verser dans le pessimisme.

Nous avons, au contraire, le sentiment que notre action, que cet engagement communal s'intègrent bien dans notre contribution permettant d'améliorer sensiblement l'espace économique de la région nazairienne et de la Basse-Loire, il est l'amorce pour le développement futur de notre commune".



MEMOIRE
ET AVENIR

MONSIEUR MORLON : UN SITE EXCELLENT

Monsieur Morlon, responsable de la Société d'Etudes et d'Aménagement de Loire-Atlantique apporte l'éclairage du technicien sur le projet de Trignac.

Tout d'abord tout le monde le voit avec soulagement la mise en oeuvre du réaménagement de ce site qui constituait une sorte de verrue, image du déclin de l'économie locale après sa période de faste ; image dégradée aux yeux de la population touristique estivale, ou du voyageur d'affaire en visite dans la région.

C'est la raison pour laquelle un large consensus s'est établi en vue d'une intervention lourde, rendue possible notamment grâce à l'intervention des Fonds Européens (FEDER) et du Département (Conseil Général).

Fallait-il simplement tout raser : les avis sont partagés sur cette question.

En fait, une solution intermédiaire a été retenue en conservant un certain nombre de symboles forts, et en les mettant en valeur par un aménagement paysager sur 18 000 m². Les autres structures trop dégradées seront démolies.

Ce choix présente les avantages suivants :

- sur le plan historique on conserve un témoignage d'un outil de production de cette époque.

- sur le plan architectural on ne peut rester insensible à l'intérêt des structures présentes ici.

- une réutilisation future ? pourquoi pas - Centre de vie, restaurant ?...

- les zones d'activités qu'elles s'appellent, parc, technoparc ou autres sont de plus en plus sensibles à l'environnement offert.

- sur le plan commercial, les structures conservées et valorisées donneront à la zone sa personnalité et auront valeur de signal.

Ce site aménagé en parc concerne une superficie de 2 ha environ.

Comment utiliser les 5, 10 ou 20 hectares qui encadrent telle une coquille qui se déroule en spirale, notre site ainsi réaménagé.

Pour des activités c'est ce qui est prévu au P.O.S. ; mais ne va-t-on pas dire : "encore une zone d'activités" !

Il faut certes être prudent mais remarquons cependant

- un site excellent par rapport aux axes structurant, sa distance par rapport à la ville et aux lieux de résidence.

- la qualité de la plate-forme sur le laitier légué par les fonderies, ceci est appréciable au milieu des marais de Brière ou les pieux de 15-20 m ou davantage sont monnaie courante.

- enfin il faut constater que si des projets existent, il semble qu'il n'existent pas à l'heure actuelle dans ce secteur de structure d'accueil d'entreprises sur des surfaces moyennes de 2 500 à 8 000 m².

Monsieur Morlon précise la programmation des aménagements avant d'aborder les problèmes des accès qui "constituent un point sensible à la réussite du projet" avec des "franchissements du Brivet"

L'exposé serait incomplet conclut Monsieur Morlon si on ne mentionnait pas enfin la préservation des berges du Brivet en continuité depuis les écluses de Méan jusqu'au canal de Trignac et par ce qui concerne notre secteur, un traitement approprié de la boucle qui entoure le site des Forges.

MONSIEUR KERZANET : LIEUX CHARGES D'HISTOIRE ET DE CULTURE SOCIALE

Les Forges de Trignac font partie de ces lieux chargés d'histoire et de culture sociales qui suscitent tout à la fois et parfois simultanément la révolusion devant un bâti qui rappelle les blessures sociales - tel le chômage - et de dures conditions de travail, et la poésie des lieux dans lesquels des générations ouvrières ont vécu au travers des images et des sensations sorties de l'imaginaire urbain.

L'aménagement des Forges de Trignac devient non seulement un lieu d'insertion urbaine, mais aussi le pôle le plus dynamique par où transite l'évolution de la ville. Le nouveau quartier qui s'érigera autour du vestige - qui perd sa notion d'archaïsme dans laquelle certains veulent le maintenir au profit d'une modernité combative - offre les conditions d'une homogénéisation urbaine. Il impulse les échanges entre lieux sociaux différents et assure une continuité du tissu urbain. Le projet global du Parc d'Activités des Forges permet de mettre en oeuvre les conditions d'un urbanisme actif où le quartier est élément autonome et constitutif de la cité. Tout à la fois réalisateur d'une identité urbaine contemporaine, il pérennise les valeurs progressistes de plus d'un siècle et leurs témoins architecturaux.

70^e ANNIVERSAIRE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Avec le rendez-vous d'octobre, la souscription du 70^e anniversaire du P.C.F. atteint 80% de son objectif. Le trésorier du Parti invite les communistes à atteindre les 100% pour le 27^e Congrès.

Une nouvelle fois un rendez-vous de la souscription du Parti Communiste français donne un peu d'air frais dans le paysage glauque du financement de l'activité politique en France. Les lois sur le financement se succèdent, mais la réalité demeure. Un inspecteur de police évoque des faits déjà connus sur la manière très particulière de certains partis et de certains candidats à l'élection présidentielle de rechercher l'argent sale pour leur financement.

Les affaires «Médecin à Nice», puis celle de «Boucheron à Angoulême» affectent les mêmes formations.

Certains «pompiers» cherchent à «étouffer» les scandales dans les médias et à dégager en touche en insinuant : «Tous pareils». Nous ne marchons pas ! En développant notre souscription et dans la préparation de notre congrès, nous allons montrer une nouvelle fois aux Françaises et aux Français qu'il existe un parti en France qui n'a rien à voir avec les turpitudes qui s'étalent dans la vie politique française.

Trois raisons fondent cette originalité communiste :

- nous n'engloutissons pas des sommes fabuleuses dans l'activité politique comme le font certains avec le recours systématique aux sociétés de marketing. Prenons un exemple récent. Nous

sommes, en 1990, la seule formation politique à n'avoir pas eu les moyens d'acheter à grands frais une campagne de grands panneaux publicitaires.

- notre financement est sain et transparent. Le 27^e Congrès aura à connaître et à discuter le bilan financier des trois dernières années. Il établira bien une nouvelle fois chiffres à l'appui, nos



trois sources de financement, cotisations des adhérents d'un montant de 1% de leurs revenus, souscriptions populaires permanentes, reversement des indemnités des élus communistes. Un parlementaire reçoit une indemnité de 32 000 francs par mois, les deux tiers sont versés à la trésorerie nationale du Parti pour son activité politique ;

- en 70 années d'existence, jamais un militant, un dirigeant ou un élu communiste, n'a été mêlé

à un scandale politico-financier. Dévouement, intégrité sont deux qualités qui ne sont mises en doute par personne, lorsqu'il est question des communistes.

Cette originalité du financement du Parti Communiste Français a évidemment ses exigences militantes. Nous ne disposons pas de «truc» pour trouver l'argent dont nous avons besoin pour

nos dépenses. C'est bien aux communistes que nous nous adressons, aux millions de salariés, de retraités, prêts à soutenir le financement de notre parti.

Avec ce rendez-vous de fin octobre, notre souscription s'avance vers le succès. Nous voulons rassembler 50 millions de francs en 1990, 80% de cette somme sont d'ores et déjà dans notre trésorerie.

Mais il reste un chemin à parcourir d'ici au congrès, où la

souscription sera close. Notre originalité de financement à un prix : assurer le succès de la souscription à 100% partout. Toutes les organisations du Parti Communiste Français ont besoin de ce succès.

C'est également vrai pour le Comité Central qui doit financer en cette fin d'année :

- l'édition de matériel de communication pour dire : «Halte à la guerre», «Non à la C.S.G.», «Soutien à la jeunesse pour qu'elle ne soit pas la génération sacrifiée»... ;

- la préparation et le déroulement du congrès ainsi que la célébration du 70^e anniversaire du Parti au Palais omnisports de Paris-Bercy.

Autant dire que le versement au Comité Central de sa part de la souscription est un impératif pour toutes les fédérations.

Que chaque organisation du Parti, comme le suggérait Georges Marchais au début du mois d'octobre dans notre quotidien, prenne toutes les dispositions pour solliciter le versement de tous les communistes, et propose nos listes de souscriptions aux amis de notre parti ! Ainsi notre souscription continuera à fournir de l'air frais dans le financement de l'activité politique en France !

Pierre Sotura
Trésorier national du P.C.F.

PROCHAIN
RENDEZ-VOUS
FEDERAL DE LA
SOUSCRIPTION :
29 NOVEMBRE

à 18 h 30

à la Fédération

avec

HENRI COSTA

Membre du Comité Central
du P.C.F.

SOUSCRIPTION

arrêtée au 8 novembre 1990
(2^e liste)

NANTES :

Cellule Semard : Didier Leon 200 - J.- Jacques Moreau 300 - Cellule Cachin SNCF : Michel Rica : 400 - Cellule Croizat sécu: Mado Moyon 300 - Danielle Chauvelon 45 - M. Kharbach 50 - Cellule Rutigliano : Pascal Le Mat 200 - Cellule Guy Moquet : Jeanine Trouillard 2^e versement: 200 - Baldini 2^e versement: 100 - Cellule Douineau SNCF 300 - anonyme (7^e versement) : 200 - Cellule Frachon: 380 - J.-Michel Olivier 2^e versement 100 - Annie Busson 300 - Albert Lesaux 2^e versement 100 - J.-Claude Baron 2^e versement 100 - Cellule Le Paih : Madeleine et Henri Goic 2^e versement : 200 - Cellule Roisnet 330 - J.-Luc Chauvet 150 - Henri Bertho 200 - Denis Plaisant 150 - J.-Claude Sophroniou 200 - André Cotonnet : 500 - Paul Savina : 60 - Michel Rabiller : 500 F

BRIERE :

Cellule Certe Trignac : Philippe Jaques 100 - Nicole Jaques 2^e versement : 100 - Guy Jaques 2^e versement 200 - Cellule de St-Joachim : Annie et Jean-Luc Mercier 200 - Cellule Julian Grimau : 200 - Léone et Jean Saulnier : 500 - Cellule de St-Malo de Guersac : Francis Aubarbier 100 - Roger David 100 - Joël Gouret 100 - Christian Deslandes 100 - Joël Letilly 100 - Honora Aoustin 100 - Catherine et Philippe Aoustin 200 - Cellule de St-Malo : 400 - Loto : 1 000 - Maud Aoustin 100 - Cellule de Pontchateau : 2 000 F

SAINT-SEBASTIEN :

Cellule Joliot-Curie : Mimie 2^e versement 500 F

REZE :

Andrée Carteau - vétérante : 500 - Vincent Lucas : 150 F

PRESQU'ILE GUERANDAISE
Cellule du Pouliguen : 1 100

VAL DE LOIRE :

Cellule Angela Davis : 1 500 F

CHATEAUBRIANT :

Section : 2 225 F

GESVRES ET CENS :

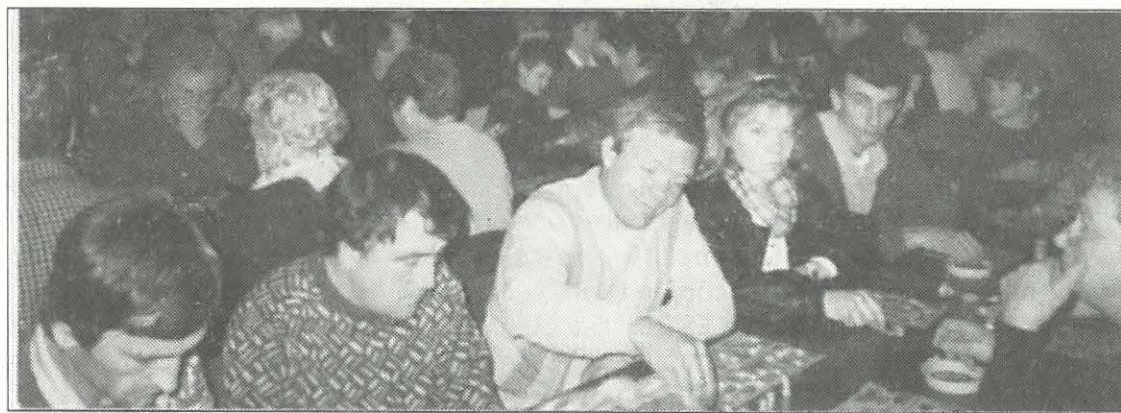
Cellule de Treillières : Jacques Le Coeur 500 F

INITIATIVES FINANCIERES : UNE DES CLES DE LA SOUSCRIPTION

Il y avait foule, ce vendredi 3 novembre dans la grande salle des fêtes de Trignac, envahie par plus de 250 personnes venues là, le temps d'une soirée participer au premier loto organisé par les 3 cellules de Trignac.

Popularisation importante, lots de qualité, organisation parfaite sous la houlette de Annick, toutes les conditions étaient réunies pour parvenir au succès. Au bilan, les 7 000 F de bénéfice auront été dépassés (intégralement versés à la souscription).

A Trignac, les communistes avaient déjà fait la fête en juin autour du feu de la St-Jean, en septembre, lors de la fête de section, forts de l'excellent résultat du loto, ils pré-



250 participants, succès populaire... et financier pour le premier loto de Trignac

parent actuellement la 4^e édition de leur concours de belote annuel (le 29-12-90), toujours à la Salle des Fêtes.

L'an dernier, près de 140 joueurs avaient participé à ce concours doté de 6 000 F de lots. A l'arrivée les 6 000 F de bénéfice avaient été dépassés.

Cette année, les communistes Trignacais espèrent bien faire mieux.

A Trignac, les communistes sont confiants. S'appuyant sur le succès de ces initiatives financières (qui révèlent leurs liens avec les gens et contribuent à renforcer ceux-ci), sur

les versements des 145 adhérents de la ville, de nombreux sympathisants, des cellules et CDH, ils espèrent bien atteindre et dépasser même comme ils l'avaient fait en 88 l'objectif fixé de 23 000 F pour le 31 décembre.

Ils sont sur la bonne voie.

À FÊTE DE NANTES

PLUS PRÈS, PLUS PRÊT.



SERVICES BLEUS, FACILE LA VIE!

Pour être plus proche de vous, plus près de votre vie quotidienne, EDF GDF SERVICES NANTES ATLANTIQUE met à votre disposition toute une gamme de services performants, utiles et agréables : LES SERVICES BLEUS. Le Paiement Mensuel pour simplifier votre gestion, l'Accueil Contrat Téléphonique pour vous faire gagner du temps, ou encore le Multi Services Minitel pour des informations personnalisées et à domicile, chacun des SERVICES BLEUS a été créé pour vous faciliter la vie et améliorer votre confort. Un conseil, une info, un dépannage... Il y aura toujours un SERVICE BLEU pour répondre à vos attentes. Avec les SERVICES BLEUS, nous sommes encore plus près, encore plus prêts.

**EDF
GDF**

**EDF GDF SERVICES
NANTES ATLANTIQUE**

LERROY HAMEL R.C.B. 307 845 388

LE PROGR

DEUX JOURS : F CULTURE - DÉBA

espace

- Avec Bubble Circus pour grimper, plong
- Animations marionn
- Jeux, vidéo, maquill

expos

- L'eau, la vie, la ville
- Photographies
- A propos de l'Allen

jeux d'

Pendant d
initiation, démonst
avec la section des «

**SAM
17 NOV**

- 11 H - Que la fê
- 12 H 30 - Restaurati
spécialités
- 15 H - Cross pop
- 16 H - Arrivée... e
médailles

17 H - **DÉBA**

« L'Allemagne ? O
avec Roger

collaborateur du C
du Parti Commun

- 19 H - Catherine
et son org
- 21 H - Grand Bal

FILMS - SPORTS S - SPECTACLES

enfance

er, escalader, sauter...
ettes
age

sitions

agne

échecs

deux jours :
ration et matches
« Echecs » de la FSGT

EDI EMBRE

e commence !

on
dégustation

ulaire et familial

t remise des
aux meilleurs

T
ù allons-nous ?

TRUGNAN

Comité Central
iste Français

RÉAU
que de barbarie
Populaire

MEETING

avec

JACKIE HOFFMANN

Membre du Bureau politique
du Parti Communiste Français



BON DE SOUTIEN
DONNANT DROIT A L'ENTRÉE
20 FRANCS

Catherine
RÉAU



11 H - Démonstration d'aikido
par l'ASBR

11 H - **DÉBAT**
« Quels transports en
commun pour les Nantais ? »

avec **Joël BUSSON**
adjoint au Maire de Nantes,
membre du conseil d'administration
de la SEMITAN et du secrétariat
fédéral du P.C.F.

Jean-Pierre PROU
responsable syndical à la SEMITAN

12 H - **La Société RICARD**
offre l'apéritif

12 H 30 à 16 H 30
Restauration en musique
avec **Catherine REAU**

15 H 30 - MEETING avec
Jackie HOFFMANN
membre du Bureau politique
du Parti Communiste Français

17 H
SPECTACLES ET CHANSONS
« à cœur et à cri »
avec

Martine SARRI



ST-HERBLAIN : NON A L'AUGMENTATION DES CHARGES H.L.M.

La section du Parti Communiste de Saint-Herblain apporte son soutien à l'action des locataires des Richolets dans le quartier Bellevue.

Dans une lettre, l'Office Public considère après avoir mis en cause injustement les locataires

sur l'entretien des parties communes, que si une réponse n'était pas donnée avant le 25 octobre par chacun des locataires ceux-ci étaient favorables à la proposition d'une participation de 35 francs mensuels pour l'entretien des paliers qui serait à partir de

ce moment, à la charge des employés de la régie de quartier mis en place dans le cadre du D.S.Q. de Bellevue.

Bon nombre de locataires n'auront pas répondu croyant que cette somme était incluse ou déductible de la provision mensuelle

actuelle de 43, 28 francs pour l'entretien des halls d'escaliers, nettoyage des vitres, tapis d'entrée et boîtes aux lettres.

En fait, il s'agit d'une participation supplémentaire de 35 F pour aboutir à un total de cotisation de 78 F par mois.

Cette somme est exorbitante déclarent les locataires car multipliée par le nombre de 476 logements sur 12 mois, elle s'élèvera à plus de 19 millions de centimes.

La section du P.C.F. soutient d'autant plus cette action qu'avec ses élus elle a demandé que les crédits D.S.Q. soient utilisés dans l'intérêt des locataires, notamment que ceux-ci soient utilisés pour les rénovations de façon à ce qu'elles soient nullement payées par les habitants.

De même la section est opposée à la mise en place des petits boulots dans le cadre de la régie de quartier donc à plus forte raison à la charge des locataires. Elle attire l'attention de l'ensemble des locataires du quartier Bellevue pour qu'en aucune façon les charges n'augmentent avec la mise en place de la régie de quartier.

PERMANENCE DES ELUS DU GROUPE COMMUNISTE A LA MAIRIE DE NANTES

Auffret Gaston
Sur rendez-vous,
tél. 40.41.92.56

Brisset Nadine
Les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 17 h 30 à 18 h 30. A la Boutique Info-Service - Centre commercial du Bout des Pavés.

Busseuil Pascale
Sur rendez-vous,
tél. 40.41.92.57

Busson Joël
Sur rendez-vous,
tél. 40.41.92.56

Constant Claude
Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois de 9 h à 12 h à la mairie annexe de Malakoff.

Kergroac'h Yves
Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 10 h à 11 h 30 au centre socio-culturel de la Boissière.

Moreau Michel
Les 1^{er} vendredis de chaque mois de 17 h à 18 h à la mairie annexe de Bellevue.

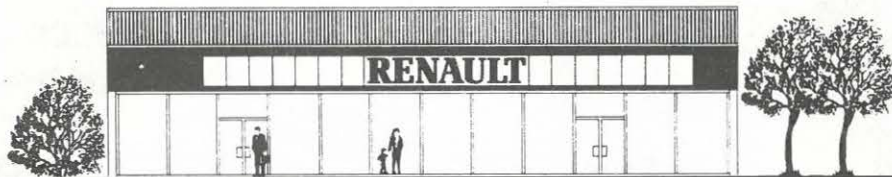
Sans rendez-vous et tous les samedis matins de 10 h à 12 h à la mairie de Nantes.

Sur rendez-vous (tél. secrétariat 41.41.92.28).



A TOUS LES ARTISANS COMMERÇANTS, AGRICULTEURS

Jusqu'au 15 décembre 90



RENAULT *Saint Nazaire*

1° ** REPRENDEZ VOTRE ANCIENNE VOITURE

5000^F

pour l'achat d'un EXPRESS,
R 5 SOCIÉTÉ, R 19 SOCIÉTÉ.

6000^F

pour l'achat d'une R 21 SOCIÉTÉ
ou TRAFIC.

7000^F

pour l'achat d'un MASTER.

2° ** Votre GARANTIE LOSANGE

« 3 ans de garantie ou 100 000 km »

pour **10 % DE SON PRIX.**

3° ** DES CONDITIONS SPÉCIALES DE

REPRISE A LA CARTE « ARGUS + » *

* Conditions générales de l'argus + 5 000 F, 6 000 F ou 7 000 F selon état.
** Ces trois opérations Renault ne sont pas cumulables.

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ÉTOILE
VOIE EXPRESS PORNICHET - TÉL. 40.70.35.07



"NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE"
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 Nantes
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Jean PERRAUDEAU
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS
PUBLICITE : Tél. 40.48.56.36.
REDACTION : Tél. 40.89.72.28.
TELECOPIE : 40.48.65.78.
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.C.P. n° 52 987

LYCEES

Les lycéens sont dans la rue. Il n'est pas certain que cela suffise pour que les projets de Jospin soient foutus. Pas encore. La révolte des jeunes, écoeürés par les conditions qui sont faites à leurs études est plus que légitime, elle est bienvenue. Les communistes, très soucieux de l'indépendance des différents mouvements et coordinations qui font vivre leurs revendications, ne sont pas neutres.

Leur solidarité est bien évidemment acquise à tous ces jeunes qui luttent pour pouvoir étudier dans des conditions décentes. C'est aussi, comme dans le monde du travail, une question de dignité. Les classes surchargées, (les transports en commun aussi), un climat insupportable de régression, de désordre, suscite une colère bien compréhensible des lycéens. Il va de soi, faut-il le redire, que le Parti Communiste soutient sans réserves ces exigences. L'avenir du pays tout entier en dépend. La question est d'amplifier le mouvement, de faire converger dans la lutte, dans l'action, tous les mécontentements dont ces manifestations sont le révélateur.

Les enseignants, les parents d'élèves, ont les meilleures raisons de comprendre et de soutenir ces revendications. Il ne suffit pas, comme on dit au gouvernement, de souhaiter le dialogue et l'écoute. Dans des classes bondées, on ne s'entend pas. Il n'est pas non plus raisonnable de se réjouir de ce réveil de la conscience de la jeune génération en indiquant aussitôt qu'il faudrait après tout, et "dans la mesure du possible" donner satisfaction à leurs revendications.

Il est urgent que chacun se comporte de façon responsable. L'argent dégagé pour appliquer dans le Golfe ce qu'il faut bien appeler une logique de guerre, les milliards de francs consacrés à des dépenses de surarmement, seraient sûrement mieux employés à la rénovation et à la reconstruction des établissements scolaires du département.

CE QU'IL FAUT DIRE AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE A SAINT-NAZAIRE

Saint-Nazaire est dans une situation grave. Et qui tend à se dégrader malheureusement. Mais, comment pourrait-il en être autrement puisque le Gouvernement persiste dans une politique dont les causes produisent forcément les mêmes effets.

Le déficit record du Commerce Extérieur, au mois de septembre, illustre dramatiquement la casse industrielle du pays avec son cortège de chômeurs, de drames et de misères.

UN DEFICIT QUI PARLE

Le déficit commercial s'est en effet creusé au mois de septembre. La balance commerciale a enregistré un déficit de 10,13 milliards de francs depuis le début de l'année (9 mois).

Le gouvernement "explique" cette aggravation par la hausse du prix du pétrole. C'est faux. Sur les 5 milliards d'augmentation du déficit, 2 sont imputables au pétrole, le reste provient bien des tendances dues à l'affaiblissement du tissu industriel du pays : il faut savoir que le déficit industriel se situe à 7,5 milliards.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE A ST-NAZAIRE

Celui qui porte la responsabilité gouvernementale de ce secteur, Roger Fouroux, doit venir prochainement à Saint-Nazaire. C'est une question importante.

N'oublions pas : Saint-Nazaire est dans la tourmente et l'été a été particulièrement douloureux :

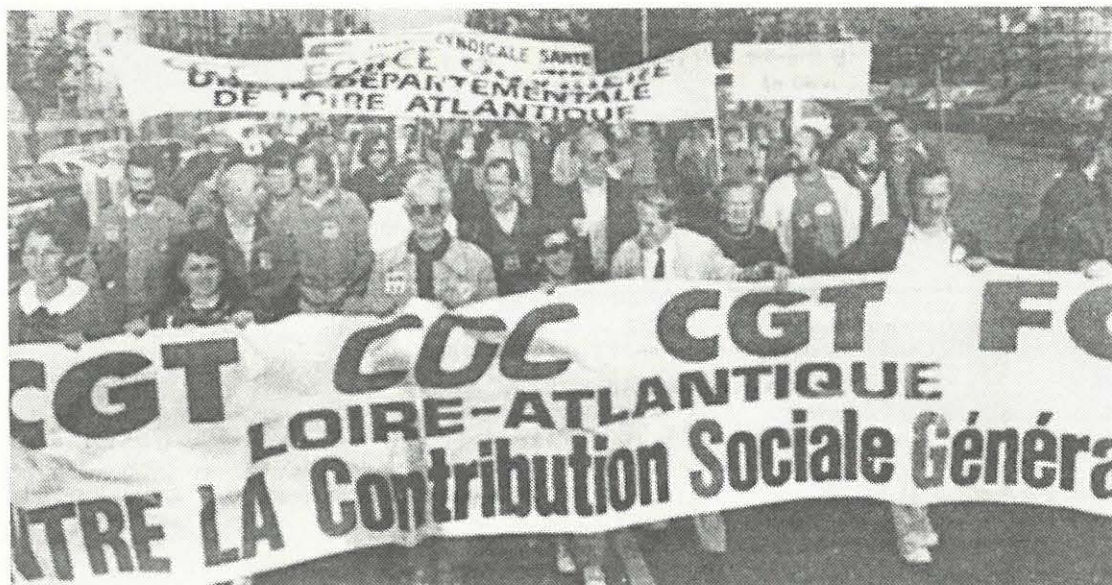
DIM : liquidé

EATON : emplois supprimés, coup dur aux capacités de production

VERLAN RATEAU : rayé de la Région avec décision (c'est un comble) de transfert dans la région Lyonnaise.

**VOILA CE QU'IL FAUT DIRE AU MINISTRE
DE L'INDUSTRIE HAUT ET FORT
EN SE RASSEMBLANT LARGEMENT.**

LA C.S.G., C'EST ASSEZ



Les larges rassemblements de protestation du 14 novembre montrent que les Français comprennent de mieux en mieux les dangers de l'impôt sécu.

UN PROJET INJUSTE : LA REALITE DES CHIFFRES

Selon les propres chiffres du gouvernement, les 37 milliards de francs que devrait rapporter la contribution sociale généralisée se décomposerait ainsi :

Salariés	22 milliards de francs
Retraités et chômeurs	5 milliards de francs
Agriculteurs, artisans, professions libérales	7 milliards de francs
Revenus du capital	3 milliards de francs
TOTAL	37 milliards de francs

On peut déjà remarquer que les retraités et les chômeurs vont payer davantage que les revenus du capital, mais ce n'est pas tout. Dans le calcul, il faut prendre en compte toutes les contributions versées par chacun. Voici ce que - selon les comptes de la Sécurité Sociale - chaque catégorie de Français devrait payer sur ses revenus en 1991, en plus de la C.S.G.

Cotisations des salariés	201 milliards de francs
Cotisations des retraités et des chômeurs	9,3 milliards de francs
Revenus du capital	2,8 milliards de francs

Le gouvernement affirme que, à revenu égal, la contribution sera égale, c'est faux. Celle des salariés sera 38 fois supérieure à celle des revenus du capital. Les retraités et les chômeurs vont payer deux fois et demie plus que ces derniers.

GIFCO

Des sociétés au service des collectivités

CONSTRUIRE Des équipes de professionnels pour vous conseiller et vous guider dans vos choix en fonction de vos besoins et de vos impératifs budgétaires.

GÉRER

ENTREPRENDRE

AMÉNAGER

DIFFUSER les sociétés du groupe GIFCO sont représentées dans toute la France

GIFCO : 20, boulevard Masséna, 75013 Paris - Tél. 45.82.47.47

 groupe gifco

Buingamp

Lorient

Le Mans

Nantes

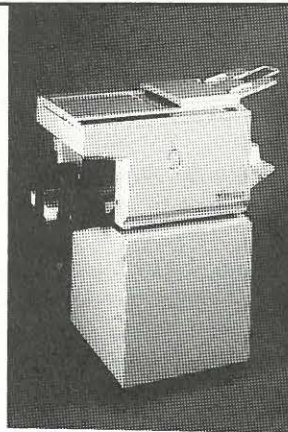
Luçon

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

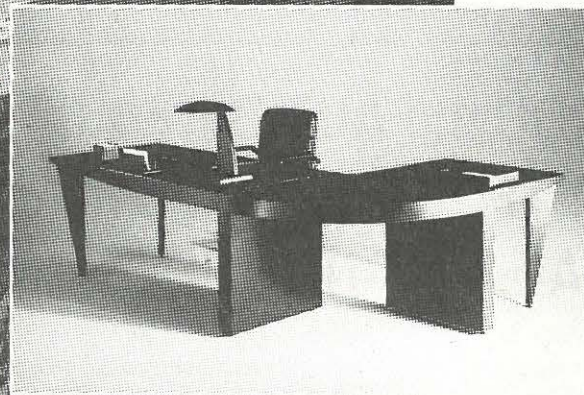
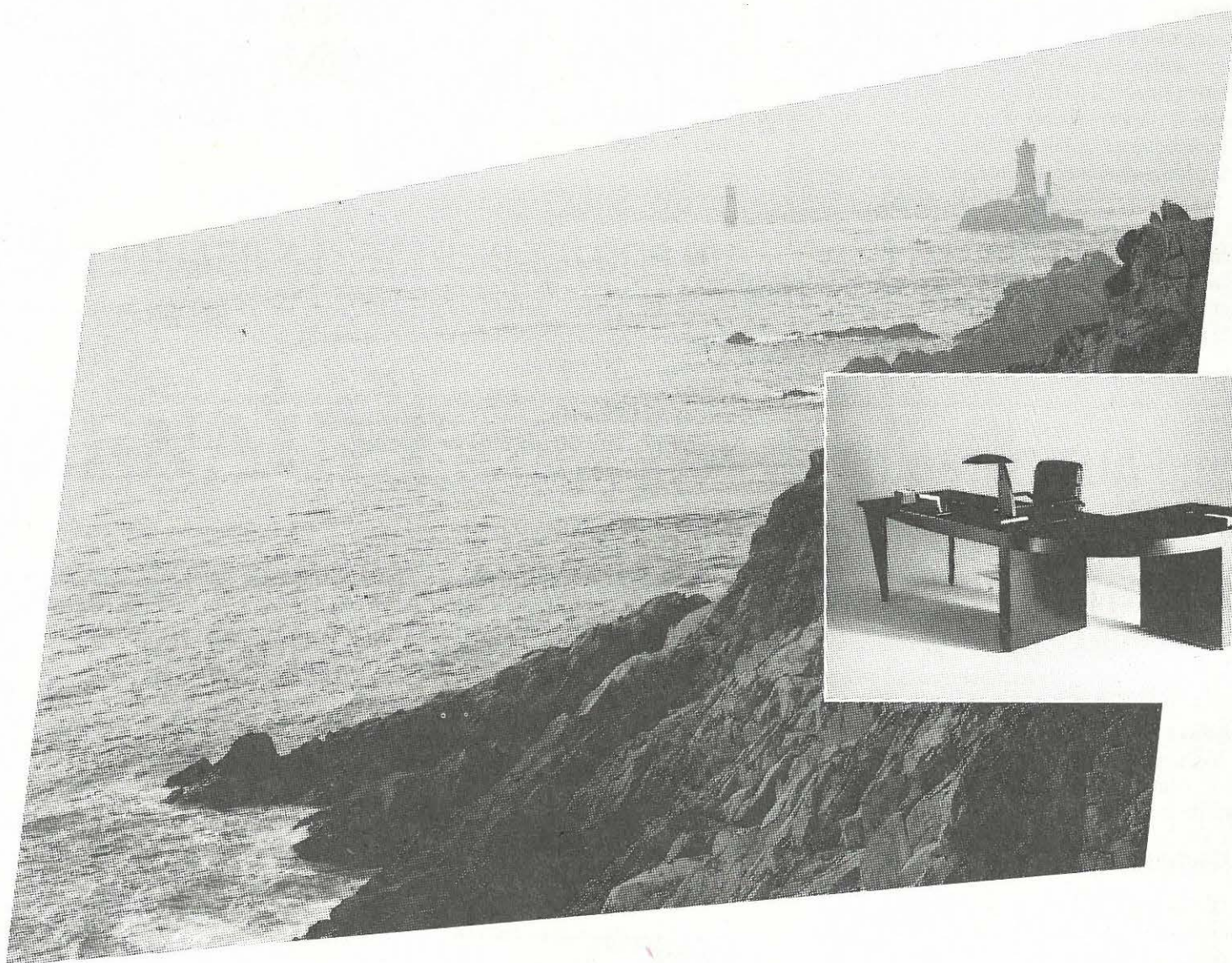
Notre présence au cœur de votre région représente, pour vous, un avantage irremplaçable.

Dans tous les cas, B.L.E. apporte des solutions adaptées, cohérentes et durables, dans le cadre des besoins recensés et à l'intérieur d'un budget défini au préalable.

En somme une réponse sur mesure à votre problème et la certitude d'avoir fait le bon investissement.



Promotion Groupe



BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT
92 rue Carnot 56100 Lorient 97216571

